

## FICHE INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE / GARDERIE

### Année scolaire 2025-2026

A retourner impérativement avant le 30/06/2025 à l'école fréquentée par votre enfant ou entre le 1<sup>er</sup> et le 31/07/2025 à la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne.

RESPONSABLE DE L'ENFANT							
PERE			MERE				
Date de naissance  Adresse N° Rue  Codo Postal Villo		lo	Adresse N° Rue Code Postal Ville Téléphone E-mail (obligatoire) Caisse Allocation				
Personne à qui doit être adressée la facture garderie							
Pour la création de votre compte ENeos, une adresse mail est obligatoire.							
ENFANT(S) A INSCRIRE							
	Nom/Prénom	Né(e) le		_	M		
1er enfant	Nom de l'école fréquentée		Classe				
	Restauration scolaire		Garderie				
	Régime cantine Régulier Occasionnel		☐ Occasionnel		] Régulier		
	Recommandations des parents (traitements, allergies, régimes, problèmes divers) :		☐ Chaumont sur Air☐ Génicourt sous co☐ Issoncourt☐ Nubécourt☐ Pierrefitte sur Aire☐	ondé [	☐ Triaucourt ☐ Vaubecourt		
			Né(e) le		exe F	М	
	Nom de l'école fréquentée  Restauration scolaire		Classe <b>Garderie</b>				
2ème enfant	Régime cantine Régulier Occasionnel  Recommandations des parents (traitements, allergies, régimes, problèmes divers) :		Occasionnel  Chaumont sur Air Génicourt sous co Issoncourt Nubécourt Pierrefitte sur Aire	e [	☐ Régulier ☐ Raival		
En co	is de régime spécial pour allerg	jie, fournir obliga	itoirement un certifica	at médical	l.		
Le responsable de(s) l'enfant(s) désigné(s) ci-dessus autorise :  Son (ses) enfant(s) à repartir seul(s) le soir  La (les) personne(s) suivante(s) à reprendre son (ses) enfant(s) pendant la pause déjeuner (12h à 13h30) et/ou après la garderie							
	Nom et Prénom		Adresse		Téléphone		
Autorise l'enseignant à mettre son (ses) enfant(s) en garderie en cas de retard  En cas d'accident, autorise son (ses) enfant(s) à être transporté(s) dans un établissement hospitalier adapté à la situation  Nom et coordonnées du médecin à contacter en cas de problème :							
Nom of coordonness do medocin a confector on cas de probleme.							

Règlement intérieur						
Monsieur et Madame parents d	lu ou des enfants					
Attestent:						
avoir pris connaissance du règlement intérieur de la garderie et de la restauration scolaire.						
avoir informé mon (mes) enfant(s) des conditions de fonctionnement.						
Les règlements intérieurs sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes ( <a href="www.cc-aireargonne.fr">www.cc-aireargonne.fr</a> ), dans chaque groupe scolaire et sur simple demande aux services de la Communauté de Communes par mail à <a href="contact@cc-aireargonne.fr">contact@cc-aireargonne.fr</a> ou par téléphone au 03 29 70 61 17.						
Le/						
Signature, précédée de la mention « lu et approuvé ».						

Cette fiche est à retourner à :

#### Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne

42, rue berne 55250 BEAUSITE Email: contact@cc-aireargonne.fr Site internet: www.cc-aireargonne.fr

#### Rappels:

- > Les goûters ne sont pas fournis à la garderie. Merci de prendre vos dispositions.
- ➤ Il est rappelé que l'accueil d'un enfant au restaurant scolaire et/ou à la garderie périscolaire ne peut se faire qu'après retour de la fiche d'inscription complète.
- ➤ L'inscription pour le restaurant scolaire est à remettre avant le 31 juillet 2025, délai de rigueur. Sans cette fiche l'enfant ne sera pas considéré comme inscrit.

# Important

- → Les réservations à la cantine et/ou à la garderie sont obligatoires sur le portail famille ENeos.
- Votre compte devra être crédité pour pouvoir bénéficier des services.
- ◆ Les réservations doivent être effectuées au plus tard 48h avant le repas, en jours d'ouverture du service
- → Toute annulation se fera jusqu'à la veille avant 10h, en jours d'ouverture du service.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Présidente de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne pour permettre l'inscription au service de restauration scolaire. La base légale du traitement relève d'une mission d'intérêt public.

Les données collectées seront communiquées au service scolaire.

Les données sont conservées pendant l'année scolaire concernée.

Vous pouvez :

- accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.
- retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.
- vous opposer au traitement de vos données.
- exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la Communauté de Communes.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.